Majorité municipale :

Julien **POLAT**, Yves **ALLARDIN**, Alyne **MOTTE,** Anthony **MOREAU**, Lydia **RUELLO MOGORE**, Chokri **BADREDDINE**, Armelle **LE BOURDONNEC**, Stéphane **VALENTIN**, Nadine **FAYOLLE**, Nicolas **JULLIARD**, Brigitte **PARIS**, André **GAL**, Martine **CHASSON**, Bruno **GATTAZ**, Filipa **BEVILACQUA-PAHON**, Michel **GUICHERD-DELANNAZ**, Basak **SEVEN**, Elodie **LIVERNAIS**, Bernard **GRANDCAMP**, Héloïse **BARADEL**, Bruno **SARRAT**, Corinne **MOLLIER-SABET**, Pierre **BONNARDON**, Farida **BRABRI**, Nicolas V**UILLERMOZ-BIRON**, Peggy **CHUNG-PEREZ**, Franck **DUFFOUR** et Grace **DA COSTA**

Le projet de contournement routier de Voiron, amorcé depuis plus de 25 ans, s'apprête enfin à entrer en phase opérationnelle et la période de concertation préalable vient de s'achever. Pour rappel, ce projet a vocation à créer une portion de 1,4 kilomètre pour relier la RD 592 de Moirans au rond-point de Champfeuillet à Voiron dans le but de desservir toute la partie nord de Voiron qui concentre l'hôpital, la ZI des Blanchisseries et le domaine de la Brunerie.

Ce projet a pour volonté première de désengorger les axes routiers secondaires. En effet, en l'état actuel des choses, les automobilistes sont contraints d'emprunter des itinéraires inadaptés, tels que la petite route des Bois puis celle du Ri d'Olon qui absorbe 3100 véhicules par jour, ou encore le centre-ville de Voiron avec 18 200 véhicules de passage par jour.Ce fonctionnement actuel n'est donc pas sans poser de nombreux problèmes, à commencer par la congestion du trafic, la vitesse, la trop large emprise des voiries ainsi que la pollution en pleine concentration de population.

En matière de protection de l'environnement, ce projet de contournement a largement évolué au fil du temps depuis les premiers tracés en 1985 pour tenir compte des impératifs écologiques de notre époque. Ainsi, le tracé retenu d'1,4km est le plus optimisé dans sa consommation foncière et ses caractéristiques. C'est pourquoi les préoccupations environnementales irriguent tous les pans du projet qui se voudra donc exemplaire en la matière. C'est en ce sens que des études préalables ont déjà été conduites, tels que des inventaires de la faune ou encore l'identification de corridors écologiques. Le milieu naturel est donc au cœur des pensées du projet, afin d'apporter les améliorations appropriées à celui-ci et de déployer des compensations environnementales diligentes.

À titre d'exemple, en matière de gestion des eaux, les études hydrauliques menées prévoient notamment la réalisation de trois bassins de stockage et de traitement des eaux pluviales, ce qui améliorera la protection de la ressource en eau en permettant de traiter d'éventuelles pollutions. En ce sens, le tracé retenu est le plus optimisé en matière d'imperméabilisation des sols.

Enfin, cet équipement va permettre de délester la circulation du centre-ville de Voiron du trafic de transit estimé à 5000 véhicules par jour, soit 1/3 du trafic total. L'oxygène ainsi retrouvé permettra d'être en adéquation avec le projet cœur de ville visant à la reconfiguration des espaces publics comme le Mail, dans l'objectif de redonner de l'espace à la végétation, d'y faciliter les déplacements doux de manière à améliorer le cadre de vie et lutter contre les îlots de chaleurs.Pour terminer, il est essentiel de rappeler que d'un point de vue santé et sécurité, ce projet a pour but de raccourcir et fiabiliser le trajet d'accès au nouvel hôpital de Voiron pour toutes les communes du Sud du Pays Voironnais.